



CALLAS

Inaugurations du 22 septembre 2023



Place du 18 juin et réhabilitation du centre historique



www.callas.fr



SOMMAIRE

Edito.....	3
Réalisations.....	4-17
• Espace culturel	
• Embellissement	
• Accessibilité	
• Patrimoine	
• Aménagements divers	
Services.....	18-19
Transition Écologique.....	20-23
Animations / Manifestations.....	24-25
Labels.....	26
A Venir.....	27
Remerciements.....	28

Inaugurations des réalisations

Numéro spécial

Disponible sur : www.callas.fr

Directeur de la Publication

Daniel MARIA

Directeur de la Rédaction

Valérie KERSUAL

Mise en page

Jeanne BOUDEWEEL

Imprimerie

Signa Vision

Crédits photos

Daniel MARIA, Mairie de Callas, Le Conseil

Municipal, Mairie de Callas, Les Associations

Callassiennes, Camille MOIRENC

EDITO



Ce numéro spécial réunit les différentes actions et réalisations qui, depuis 2020, concrétisent la politique conduite par la Municipalité.

Les axes principaux sont le maintien et le renforcement des services, l'amélioration du cadre de vie, la transition écologique et le développement économique.

Située au cœur du village, la place du 18 juin est une composante essentielle du vaste programme de réhabilitation du centre historique de Callas qui a pour objectif de dynamiser notre cité et de soutenir l'activité économique.

Cependant, la politique définie dans le cadre du schéma global d'aménagement de la commune ne se limite pas aux seules réalisations et rénovations. Les services et l'animation si importants pour le bien vivre ensemble et le bien vivre dans la ruralité sont des éléments qui mobilisent également toute notre attention.

Je remercie les collectivités et l'État qui nous ont grandement aidés pour mener à bien nos projets.

Alors c'est avec enthousiasme que je coupe symboliquement le ruban inaugural des différentes réalisations que vous aurez l'occasion de visualiser dans cette brochure dont je vous souhaite une bonne lecture.

Daniel MARIA
Maire de Callas

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Maria', with a long, sweeping underline.

ESPACE CULTUREL

Pour apporter plus de soutien au commerce local, la vie culturelle et festive est l'une des principales préoccupations de la Municipalité.

Place du 18 juin 1940 (2023)



Financements :

Département du Var :

260 000 €

État :

221 000 €


LE DÉPARTEMENT


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Renforcement de la dimension culturelle

La création d'un théâtre de verdure, d'une capacité d'environ 200 places assises, permet de renforcer la dimension culturelle de ce site exceptionnel. L'objectif de la Municipalité est de développer l'attractivité de Callas et d'offrir à la population et aux visiteurs des spectacles de qualité.

Un espace pluridirectionnel

L'espace a été pensé pour être pluridirectionnel : une scène en direction de la piste de danse pour les bals et concerts, un espace scénique au pied du théâtre de verdure et enfin un espace offrant la possibilité d'accueillir des spectacles interactifs de type sons et lumières projetés sur l'écran naturel formé par les murs des maisons.

Et multifonctionnel

La place a été aménagée afin de conserver la polyvalence nécessaire pour le stationnement au cœur du village, la tenue de toutes les manifestations festives et culturelles et aussi l'implantation de différents services tels que le tri sélectif et les toilettes publiques autonomes. La nouvelle buvette répond aux besoins des bénévoles lors des manifestations.

Enjeux environnementaux

Pour répondre aux enjeux environnementaux, la place a été dotée pour partie, d'un revêtement perméable contribuant à filtrer les eaux de pluie et minimisant le risque de ruissellement. Des dispositifs pour accueillir des bornes de recharge pour voitures électriques ont été installés. Un éclairage LED sectorisé, avec une intensité modulable adaptée aux différentes activités, a été mis en place.



EMBELLISSEMENT

Afin d'améliorer le cadre de vie et inciter également à la découverte de notre cité, la Commune a poursuivi durant ces dernières années le vaste programme de rénovation du centre ancien initié depuis 2014.

Ancienne route de Bargemon Parking Font-Basse (2020)



Principale voie d'accès au centre du village et au marché hebdomadaire, l'Ancienne route de Bargemon a été totalement rénovée. La pose d'un garde-corps et le fleurissement du lieu participent à l'embellissement du village. Ces travaux ont été étendus à la réfection du parking Font-Basse attenant qui a été repensé et doté d'un nouveau revêtement.



Projet soutenu par le Département



LE DÉPARTEMENT

EMBELLISSEMENT

Place de la Paix (2020)

Point stratégique du circuit touristique connecté, cette place centrale a fait l'objet d'importants travaux, réalisés grâce aux subventions obtenues auprès de la Région et de l'État pour près de 70% du montant total. Les travaux ont consisté en la réfection de la chaussée, la rénovation des réseaux eau et assainissement et le remplacement du platane qui présentait des signes de faiblesse par un micocoulier. Lors de cette opération, les réseaux aériens disgracieux ont été enfouis avec l'aide du SYMIELEC.



EMBELLISSEMENT

Rue Grande (2023)

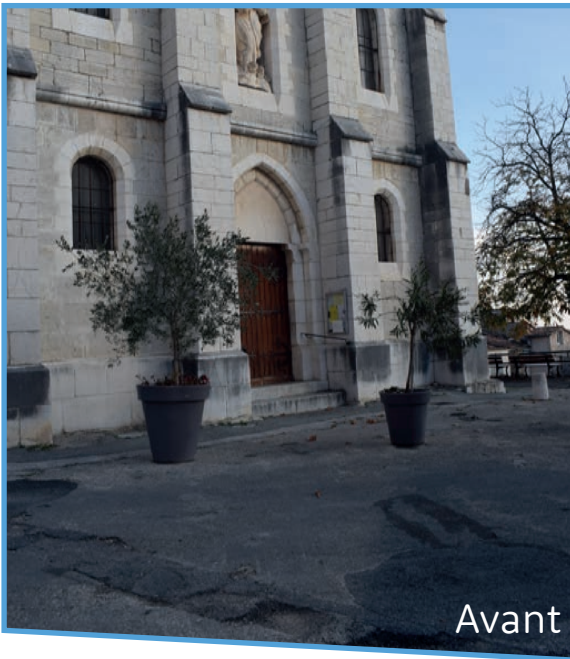
Le chantier de la rue Grande, site complexe avec des habitations troglodytiques situées sous le niveau de la voie et donnant sur la rue Vierme Haute, a nécessité un soin particulier pour assurer l'étanchéité des logements en contrebas. Ces travaux qui entrent dans le vaste programme de rénovation du centre ancien ont été financés par l'État et la Région Sud.



ACCESSIBILITÉ

Durant cette période, la commune a achevé la réalisation du schéma d'accessibilité. La Municipalité a relevé le défi qu'accessibilité et embellissement pouvaient être conjugués.

Parvis de l'église (2021)



Avant

La mise en accessibilité de l'édifice a été réalisée par la reprise totale du parvis. Un cheminement a été créé pour accéder à l'église via la porte latérale conformément aux normes. Cela a permis de préserver l'aspect initial du fronton principal. Lors de ces travaux la totalité du revêtement



Après

a été repris en pavés. Les vieux garde-corps tubulaires ont été remplacés par une ferronnerie de qualité. La calade qui conduit à l'église a été aussi totalement renouvelée. Le bâtiment a été mis en valeur par un éclairage en LED, qui permet de maîtriser la consommation énergétique.



Après

Subventionné par l'État et
la Région.



ACCESSIBILITÉ

Mairie / Place de la Victoire (2021)



Les aménagements de la place de la Victoire ont permis une mise à niveau de l'entrée de la Mairie. Les règles d'accès pour les personnes à mobilité réduite sont respectées et un bureau a été aménagé au rez-de-chaussée pour les y accueillir.

Dans le cadre d'une démarche qualitative un revêtement dallé a été posé et la rue adjacente a été rénovée. Les canalisations des réseaux d'eau et d'assainissement ont également été remplacées.

La Poste / France Services (2022)

Deux rampes ont été créées : l'une pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite à la Poste/France Services et l'autre pour l'accès au distributeur automatique de billets. A cette occasion, les anciens garde-corps ont été remplacés par une ferronnerie de qualité.



PATRIMOINE

Forte de son patrimoine historique riche, la Municipalité s'est engagée à le protéger, le rénover et le valoriser au travers de différentes actions pour permettre à chacun de découvrir et entretenir la mémoire communale.

Lavoir de la Font des Mines (2020)



Situé en contrebas du village sur le chemin de promenade menant à la Chapelle Saint Auxile, l'ancien lavoir datant de 1831 n'avait plus de toiture depuis plusieurs décennies. La réhabilitation de ce lavoir a été conduite conjointement par la Municipalité et l'Association Callassienne pour la Rénovation du Patrimoine qui a réalisé études et devis pour mener à bien ce projet. Une convention a été signée entre la commune et l'association qui a participé à hauteur de 5 000 euros au financement des travaux d'un montant global de 16 938 euros TTC.



PATRIMOINE

Place du Rond et sa calade (2021)



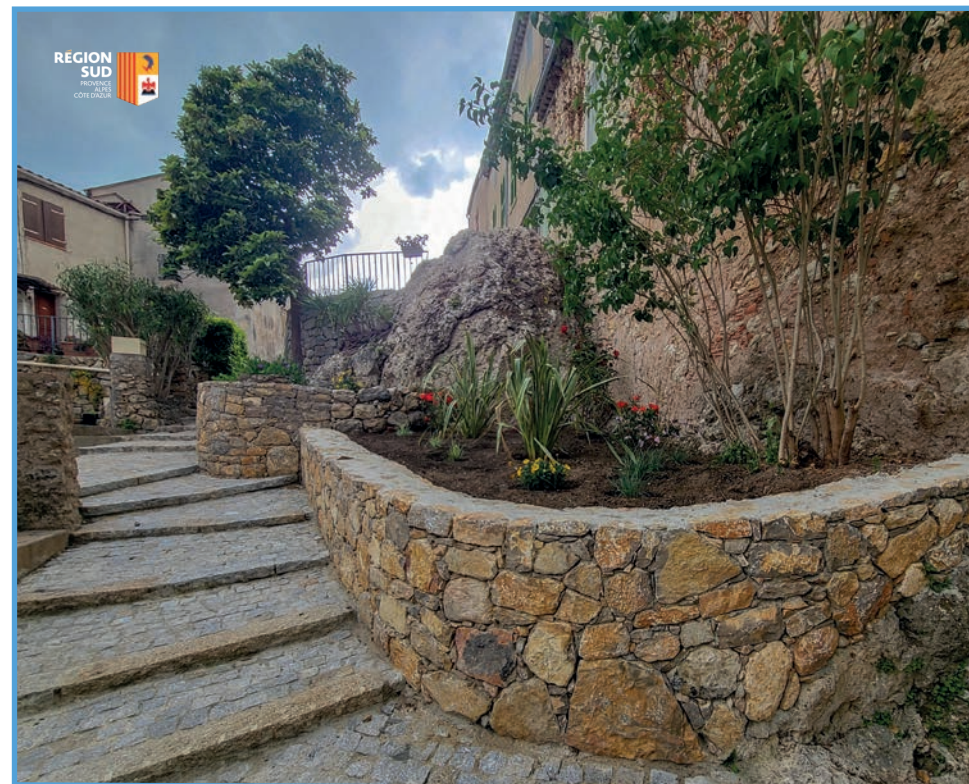
Avant



Après

Subventionnés par la Région à hauteur de

24 576 €



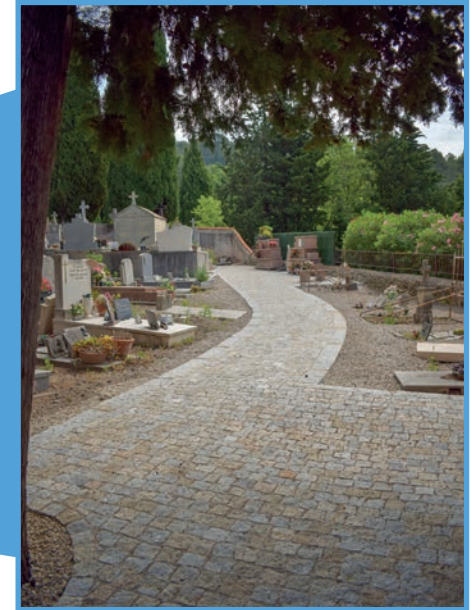
Axe de liaison qui permet de desservir le haut du village, la place du Rond et sa calade ont été restaurées. A cette occasion, les réseaux d'eaux et d'assainissement ont été changés et ce secteur, jusqu'à présent quelque peu oublié, a été doté de l'éclairage public. Les espaces verts ont été aménagés. Dans le cadre de la rénovation du petit patrimoine rural, la Région a participé au financement des travaux.

PATRIMOINE

Cimetière (2021)

Dans le cadre d'un appel à projets de la Région Sud pour la restauration et la valorisation du petit patrimoine rural non protégé, le cimetière a retenu l'attention de la commission d'attribution de subventions et a obtenu un financement.

Ainsi, les allées ont été pavées et le porche d'entrée consolidé. La chapelle a été réhabilitée aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. La fresque particulière qui orne cet édifice a été totalement reprise. Afin de mieux maîtriser le ruissellement, un réseau de collecte des eaux pluviales a été créé le long du mur d'enceinte.



Avant

Après



PATRIMOINE

Calade du Barri (2023)

Avant



Les travaux de rénovation de la calade du Barri consistent en la réfection du revêtement et des murs de soutènement qui étaient fortement dégradés. Cette action est cofinancée par la Région Sud au titre de l'appel à projet 2022 pour la Restauration et la Valorisation du Patrimoine Rural non protégé et par le Département du Var. Cette rénovation entre dans le cadre du projet de réhabilitation et d'embellissement du centre ancien, dans le respect du cahier des charges pour la labellisation « Ville et Pays d'Art et d'Histoire ». Cette tâche a été réalisée par l'association ADESS (Association pour le Développement de l'Économie Sociale et Solidaire).

Après




LE DÉPARTEMENT


RÉGION
SUD
PROVINCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

Subventionnés par la région et le département
à hauteur de

83 040 €
soit 41 520 € chacun

AMÉNAGEMENTS DIVERS

L'entretien des voiries, la sécurité des espaces communaux font partie du quotidien de l'action municipale et ainsi nombre de sites sont traités régulièrement.

Liaison Cœur - Village (2022)

Face au besoin toujours plus important de stationnement, la Municipalité a poursuivi son programme de création de parkings. Ceux-ci sont réalisés, compte-tenu de la configuration du village, en périphérie. Ainsi, le parking Castéou a vu le jour mais, pour rejoindre avec facilité le centre du village, un escalier a été réalisé, par les Services Techniques. Le jardin a été sécurisé par la pose d'un garde-corps. Un éclairage public a également été installé sur ce site et cet espace est surveillé par vidéo-protection.



AMÉNAGEMENTS DIVERS

Contournement Saint-Laurent



Les travaux d'aménagement du contournement de la chapelle Saint-Laurent ont permis de sécuriser l'accès au quartier Peyblou.

Une voie de contournement à sens unique et améliorant la visibilité a été réalisée pour mettre en sécurité la sortie sur la route départementale 25.

Autres Travaux

De nombreux chemins rénovés :

- ☑ Chemin de Piol
- ☑ Chemin de la Chapelle
- ☑ Chemin des Régusons
- ☑ Chemin de la Colette
- ☑ Chemin de la Colle Blanche
- ☑ Chemin des Colles Basses

Aménagements pour renforcer la sécurité des espaces :

- ☑ Renforcement de la signalétique
- ☑ Création de trottoirs : face à la poste, entre les Résidences de Callas et le parking des Clos 2
- ☑ Renforcement de la vidéoprotection
- ☑ Installation de radars pédagogiques
- ☑ Contournement pour l'accès à l'école RD 25 - chemin de la Colle
- ☑ Réfection des murs de soutènement : RD 25, chemin des Moulières, chemin de la Colle Blanche, chemin des Clos, mur du Barri

Aménagements et embellissements divers

- ☑ Parking Vierme Haute
- ☑ Fresque Boîte à Livres
- ☑ Peinture des lampadaires
- ☑ Abri-poubelle parking Font-Basse
- ☑ Abris-bus : chemin des Frayères, Pont de Fer
- ☑ Pose de garde-corps : place du 18 juin, parking Castéou
- ☑ Réfection de murs : place de la Paix, rue Font Giraude, petit mur du Barri
- ☑ Création de jardinières : Boulevard des Poilus, Ancienne Route de Bargemon
- ☑ Réfection des fontaines : Jean Jaurès et rue Grande
- ☑ Mise en place d'emplacements vélos



Trottoir des Clos



Mur du Barri



Contournement RD 25 – chemin de la Colle

SERVICES

Dans le cadre du projet global d'aménagement de la commune, au-delà de l'attractivité et de l'essor économique à l'échelle de la commune, la municipalité axe son action sur le maintien et le développement de services si importants pour la qualité de vie et la réponse aux besoins des habitants des communes rurales.

Accueil de Loisirs (2020)

La mise en place d'un accueil de loisirs est un projet qui répond aux besoins des familles callassiennes.

Après avoir étudié différents modes de gestion, le Conseil Municipal a décidé de confier le centre aéré à l'ODEL VAR et de travailler en partenariat avec la commune de Bargemon afin d'optimiser le service et d'en réduire les coûts de fonctionnement.

Une navette a été mise en place, en collaboration avec la DPVa, afin de permettre aux enfants d'accéder à ce service aisément sur les deux communes.

Ce service est disponible lors des vacances scolaires intermédiaires et les mercredis sur la commune de Callas et est partagé pendant les vacances estivales entre Callas et Bargemon.



France Services (2021)

Ce dispositif offre aux Callassiens et aux habitants des communes alentour un accompagnement administratif et numérique gratuit, sans rendez-vous, en libre service ou aidé par un agent qualifié. Huit organismes sont représentés sur ce site : la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutuelle Santé Agricole, la CARSAT (caisse de retraites), l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (cartes d'identité, cartes grises, passeports...), les Finances Publiques, le Pôle Emploi, le CDAD (accès aux droits).

Hébergé dans le bureau de Poste, ce dispositif permet sa pérennisation en milieu rural mais également la réduction de la fracture numérique en favorisant l'accès pour tous aux équipements connectés.



Partenariat Conservatoire - École (2022)



Callas bénéficie d'une école de musique gérée par DPVa afin de permettre au plus grand nombre de découvrir cette discipline, si importante pour le développement des enfants. Un partenariat a été conclu entre l'école communale et DPVa dans le cadre d'un projet pédagogique. Les enfants de l'école bénéficient d'une initiation avec des intervenants qualifiés. Dans ce cadre, les élèves assistent à plusieurs concerts durant l'année scolaire.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La transition écologique est totalement intégrée dans l'ensemble des aménagements et projets de la Municipalité afin de réduire l'empreinte carbone et la facture énergétique.

Installation d'espaces de tri sélectif (2020)

Le tri et la réduction des déchets sont une nécessité et un enjeu pour l'avenir. En partenariat avec DPVa, des espaces de tri sélectif, en complément de ceux des Clos et de la place Jean Jaurès, ont été implantés dans le quartier des Costes et sur la place du 18 juin 1940.

Ces espaces permettent d'une part de participer au développement durable et d'autre part de renforcer les attitudes responsables et citoyennes.



Mairie (2021)

Des besoins d'espaces supplémentaires ont nécessité la rénovation d'un bâtiment attenant à la Mairie. A cette occasion, l'isolation de la toiture, le changement des huisseries ou encore le remplacement des moyens de chauffage énergivores ont permis de réduire sensiblement la consommation électrique du bâtiment. Aujourd'hui, la Mairie dispose de bureaux supplémentaires répondant aux normes environnementales et apportant un plus grand confort aux agents.



Projet soutenu par l'État. Subvention de
27 384 € au titre de France Relance.

Passage de l'éclairage public en LED (2022)

L'éclairage public de la commune de Callas a été totalement modernisé en passant d'un dispositif au sodium haute pression (HPS) à un système à LED. En effet, près de 300 lampadaires et lanternes, soit la totalité du parc, ont été renouvelés.

La municipalité a opté pour un éclairage LED, qui procure de nombreux avantages :

- Une consommation d'énergie considérablement réduite
- Une durée de vie plus longue
- Une maintenance moins coûteuse
- Un éclairage dirigé vers le sol qui évite d'irradier les façades des maisons générant de nombreux bénéfices physiologiques.
- Une intensité diminuée à partir de 23h permettant de réduire sensiblement la facture énergétique.

Ce renouvellement vient renforcer l'engagement de la commune dans la réalisation de sa transition énergétique et confirme sa volonté d'intégrer dans chacun de ses projets les enjeux environnementaux

Cofinancé par le SYMIELEC
et intégré dans le projet France Relance



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Installation borne interactive (2022)

La commune s'est dotée d'une borne interactive, implantée devant la mairie. La borne permet un libre accès aux informations légales et administratives 24h/24 et 7 jours sur 7. Les informations sont actualisées en temps réel par les agents administratifs.

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche environnementale en permettant de réduire la consommation de papier.

La consommation électrique est, elle aussi, raisonnée puisque la borne est mise en veille automatiquement toutes les nuits.



Subvention
accordée par
l'État à
hauteur de
9 950 €



Borne de recharge pour véhicules électriques (2023)



Action
soutenue
par le
SYMIELEC



La lutte contre la pollution est un enjeu majeur de santé publique et pour le changement climatique.

Les infrastructures de recharge rapide installées sur la commune sont une condition indispensable au développement de la voiture électrique.

Ainsi, comme pour le parking des Clos, une borne de recharge est en cours d'installation sur la place du 18 juin 1940.

Rénovation Énergétique de l'école (2023)

D'importants travaux de rénovation de l'école sont en cours.

Il s'agit d'un vaste programme dans le cadre du décret tertiaire mais correspondant aussi à la volonté de la Municipalité de réduire à la fois l'empreinte carbone mais aussi la facture énergétique et d'améliorer le confort d'utilisation du groupe scolaire pour les enfants, les enseignants et le personnel municipal.

Durant les vacances scolaires, ont été réalisés le remplacement du mode de chauffage et la mise en place d'un système de climatisation.

Les aménagements à venir consistent en l'amélioration du système de ventilation, au remplacement de l'éclairage par des LED, aux travaux d'isolation de la toiture ainsi que des murs par l'extérieur.

L'objectif est de tendre vers l'autoconsommation du groupe scolaire.

Pour cela, au-delà des mesures d'économie d'énergie, des panneaux photovoltaïques seront implantés en toiture.

Projet soutenu par l'État
au titre de la DSIL et du fonds vert



et par la Région



ANIMATIONS

Fête de l'Olive

Callas, village de Provence labellisé « commune oléicole » depuis 2020, a souhaité renouer avec son riche passé en proposant, en 2023, sa première « Fête de l'Olive et du Terroir ».

Co-organisée par la Municipalité, sous l'impulsion de Marie-Rose ROY, Conseillère Municipale déléguée à la culture, et le Moulin de Callas, en partenariat avec le Comité de promotion des Huiles et Olives du Var ainsi que l'association Le Réveil Callassien, cette fête s'inscrit dans le cadre d'une activité agricole qui rythme encore de nos jours la vie des Callassiens.



Chaque année, pour rythmer et dynamiser la vie callassienne et rendre attractif le centre ancien, la Municipalité a renouvelé ses manifestations traditionnelles. Des événements culturels et festifs de qualité, ont ainsi lieu, toute l'année tels les Médiévales, La Fête du Livre, La Foire Artisanale et de Métiers d'Art, Itinéraire d'Artistes...

A celles-ci s'ajoutent les manifestations proposées par le riche tissu associatif dont la commune bénéficie : le Festival de Musique Ancienne, La Fête de la Saint-Laurent, la Fête de la Bière...

→ Les Médiévales



→ Le Festival de Musique Ancienne



→ La Fête du Livre



LABELS

Villes et Villages Fleuris : deux fleurs



Après la confirmation de la première fleur en 2016, Callas a reçu une deuxième fleur, par le jury du label Villes et Villages Fleuris en novembre 2019.

Le maintien de la deuxième fleur a été demandé en 2023.

Commune Touristique



En septembre 2019, Callas a obtenu le label « Commune Touristique » qui permet à la commune de prétendre aux politiques publiques réservées aux territoires labellisés.

Carte Interactive du Ministère de la Culture



L'ancien moulin communal a été intégré en 2023 à la carte interactive du Ministère de la Culture consacrée aux itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. Il est ainsi devenu l'un des points d'intérêt de l'itinéraire « Routes de l'Olivier ».

Commune Oléicole



La FEVIFO (Fédération des villes oléicoles) a vocation à soutenir le tissu oléicole français et à créer un réseau reliant les villes françaises qui cultivent et exploitent l'olive sous différentes formes.

En cohérence avec les activités oléicoles du village, la Municipalité a adhéré en 2020.

Cette adhésion permet, entre autres, de renforcer les actions de promotion déjà en place pour soutenir les producteurs locaux.

Terre de Jeux



« Terre de Jeux » est un label en France décerné par le Comité Olympique et Sportif Français aux communes qui ont démontré un fort engagement en faveur du sport et de l'activité physique. La commune a reçu le label en mai 2023.

A VENIR

Zone d'Activités Économiques

La zone d'activités économiques fait partie intégrante du schéma global d'aménagement de la commune. L'objectif est de pouvoir offrir une solution aux entreprises souhaitant s'implanter sur la commune de Callas et de proposer un site dédié tout en évitant la pollution visuelle de secteurs d'activité économique épars. L'ouverture à l'urbanisation de la zone 3AU du PLU a été réalisée en 2022. La zone d'activités relevant de la compétence de DPVa, les aménagements devraient être effectifs en 2024 et permettre ainsi d'accueillir différents porteurs de projet.

Aire Sports/Loisirs

Afin d'affirmer sa volonté de bien-être et notamment en offrant à la population des équipements sports loisirs, la commune a acquis une parcelle à l'entrée du village afin d'y implanter une structure adaptée.

Ainsi, une aire sports loisirs sera aménagée avec divers agrès et cheminements permettant à ce site de répondre aux besoins de différentes générations.

Rue du Portail de Blancon

Dans le cadre du schéma global de réhabilitation du village, cette voie sera totalement rénovée et embellie.

En extension de ce projet, un nouvel espace de stationnement de proximité sera créé.

Le renouvellement du mobilier urbain et la création d'espaces verts feront également partie du projet.

Situé à proximité immédiate du stade Gilles MISTRAL mais aussi de la médiathèque et de l'école de musique, cet aménagement permettra de créer un véritable pôle sport, loisir et culture.

A moyen terme, ce site permettra également d'accueillir le centre aéré hébergé actuellement dans les locaux de l'école.

Callas, riche de son passé, confiant dans l'avenir



Remerciements

La participation de l'État et des collectivités partenaires a été déterminante dans la réalisation de l'ensemble des projets de la commune. Mes remerciements vont également à l'ensemble du personnel communal et à tous les bénévoles qui permettent le développement de notre cité.

